

Majeure Haute Spécialisation

La Stratégie visant la réussite des élèves consiste à répondre aux besoins individuels de chaque élève en matière d'apprentissage. Les écoles offrent aux élèves du secondaire davantage d'occasions de personnaliser leur expérience scolaire et de miser sur leurs forces et leurs intérêts grâce à diverses options d'apprentissage nouvelles et élargies. Une de ces options est la Majeure Haute Spécialisation.

Qu'est-ce que la Majeure Haute Spécialisation?

- La Majeure Haute Spécialisation est un programme spécialisé approuvé par le Ministère qui permet aux élèves de concentrer leurs études à un secteur d'activité économique particulier tout en répondant aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires. Elle prépare également les élèves à faire la transition entre l'école secondaire et la formation en apprentissage, le collège, le marché du travail ou l'université.
- Durant l'année scolaire 2011-2012, les majeures sont offertes dans les secteurs suivants :

Affaires	Exploitation minière	Justice, sécurité communautaire et services d'urgence
Agriculture	Fabrication	Services à but non lucratif
Arts et culture	Foresterie	Sports
Aviation/aérospatiale	Horticulture et aménagement paysager	Technologies de l'information et des communications
Construction	Hôtellerie et tourisme	Transports
Énergie	Santé et bien-être	
Environnement		

Principaux avantages de la Majeure Haute Spécialisation

Les élèves ont la possibilité :

- de personnaliser leur éducation secondaire selon leurs intérêts et leurs talents;
- de développer des connaissances et des compétences spécialisées;
- d'obtenir des crédits reconnus par les établissements d'enseignement postsecondaire et par le secteur;
- d'obtenir des certifications reconnues par le secteur et de la formation propre à la carrière;
- de développer des compétences essentielles et des habitudes de travail documentées par le biais du Passeport-compétences de l'Ontario;
- de cerner, d'explorer et de préciser leurs objectifs de carrière afin de prendre des décisions éclairées concernant leur avenir;
- d'avoir une certaine flexibilité, avec la possibilité de passer d'un itinéraire à l'autre, advenant un changement de plans ou d'objectifs.

Comment une Majeure Haute Spécialisation est-elle documentée?

L'élève qui réussit une majeure reçoit :

- un diplôme d'études secondaires de l'Ontario portant le sceau rouge de la majeure;
- un Relevé de la Majeure Haute Spécialisation sur lequel sont précisées ses réalisations dans le programme;
- une attestation sur son Relevé de notes de l'Ontario.

Où la Majeure Haute Spécialisation est-elle offerte? Où puis-je obtenir des renseignements supplémentaires?

- En 2011-2012, tous les conseils scolaires de la province offrent la Majeure Haute Spécialisation. Pour de plus amples renseignements au sujet des majeures offertes, veuillez communiquer avec la direction de votre école ou avec le leader pour la réussite des élèves de votre conseil scolaire. Plus de renseignements au sujet de la Majeure Haute Spécialisation et de son fonctionnement sont disponibles à <http://www.edu.gov.on.ca/reussitedeseleves/>.